

Nathalie DOMPIER
Présidente de l'Université Lumière
Lyon 2

Lyon, le 17 mars 2019

Objet : Demande de mise au concours national de droit public, session 19-20, d'un poste de professeur

Madame la Présidente,

La faculté de droit Julie-Victoire Daubié demande la mise au recrutement d'un poste de professeur au prochain concours national d'agrégation de droit public (section 02).

Ainsi que vous le savez le taux d'encadrement à la faculté de droit Julie-Victoire Daubié est particulièrement faible ; l'équipe d'enseignants-chercheurs (hors PAST) tombera au 1^{er} septembre 2019 à 31 titulaires (et vraisemblablement, 30 si l'on prend en compte une mutation en cours) dont seulement 7 professeurs (6, si la mutation en cours aboutit). Le ratio PR-MCF s'élèvera ainsi à 20 % de professeurs et 80 % de maitres de conférences.

La section de droit public est dans une situation extrêmement alarmante ; suite aux mutations des professeurs Mylène Le Roux (vers Nantes) et Christophe Roux (vers Lyon 3), elle ne comprendra plus, au 1^{er} septembre 2019, que 3 professeurs (dont l'une va faire valoir ses droits au congé de maternité durant tout le premier semestre 19-20) et 8 maitres de conférences. Le potentiel enseignant atteint ainsi un seuil anormalement bas et très critique tandis que le potentiel d'encadrement doctoral va se trouver particulièrement affaibli, fragilisant la politique menée depuis plusieurs années. Cette fragilisation va également affecter l'équipe d'accueil Droits, contrats, territoires, dont le potentiel doctoral est similairement affaibli.

Le recrutement d'un professeur au concours national d'agrégation nous permettra d'accueillir une personne dynamique et reconnue en termes de recherche. Le profil souhaité, « Spécialité : Droit administratif, Droit des libertés », est l'un des plus communs parmi les lauréats de ce concours, justifiant le choix de ce mode de recrutement.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à notre demande et me tiens à votre écoute pour envisager ensemble ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes amicales salutations.



FACULTÉ DE DROIT - JULIE - VICTOIRE DAUBIÉ
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Guillaume Protière
Doyen de la Faculté de Droit
Julie-Victoire Daubié

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (Doyen)

Campus BDR - Bâtiment Cléo - 4 bis, rue de l'Université - F69365 Lyon Cedex 07
Secrétariat : Marion JALLAT (marion.jallat@univ-lyon2.fr) - +33 (0)4 78 69 73 19)
<http://fdsp.univ-lyon2.fr> - guillaume.protiere@univ-lyon2.fr